

République Française
Département du Nord

Arrondissement de Dunkerque
Canton de Wormhout

COMMUNE DE WARHEM

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

**OBJET : ROUTE BARREE RUE HAEGHE MEULEN STRAETE à WARHEM
TRAVAUX DE RABOTAGE, ENROBES et CURAGE DE FOSSE**

Réf. : 2025.088

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la nécessité d'interdire le stationnement et la circulation afin de permettre à la société EIFFAGE route du Caillouti 59279 LOON-PLAGE d'effectuer en toute sécurité les travaux De réfection de voirie et curage de fossés Rue Haeghe Meulen Straète (de l'angle de la Rue de Rexpoède jusqu'au hameau de l'Haeghe Meulen) à Warhem.

ARRETE

Article 1^{er} : A partir du Lundi 16 Juin jusqu'au Vendredi 20 Juin 2025 :

- La route sera barrée sauf riverains.
- Le stationnement sera interdit

RUE DE L'HAEGHE MEULEN STRAETE au droit des travaux.

Article 2 : La signalisation sera assurée par l'entreprise.

Article 3 : Les dispositions édictées par l'article 1 et 2 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation.

Article 4 : La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- EIFFAGE mail : Chantal.SWYNGHEDEAUW@eiffage.com
- M. HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux
- Mme SOETE Marie-Agnès, Adjointe à la Sécurité
- M. DERAY Cédric, CCHF
- Gendarmerie d'Hondschoote
- Services Techniques
- Affichage en Mairie



Warhem, le 5 Juin 2025.

Le Maire.
P. BOUTTEMY

DECISION EXECUTOIRE
A DATER DU : - 6 JUILLET 2025
LE MAIRE

caull

caull